



HAL
open science

L'autonomie entre marché, rapport à la nature et production de soi

Agnès Fortier, Lucie Dupre, Pierre Alphanféry

► To cite this version:

Agnès Fortier, Lucie Dupre, Pierre Alphanféry. L'autonomie entre marché, rapport à la nature et production de soi. Développement durable et territoires, 2019, 10 (2), 18 p. <10.4000/developpementdurable.14580>. <hal-02620549>

HAL Id: hal-02620549

<https://hal.inrae.fr/hal-02620549v1>

Submitted on 25 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 10, n°2 | Juillet 2019

Le paysage comme instrument de gouvernance territoriale

L'autonomie entre marché, rapport à la nature et production de soi. Approche sociologique des pratiques apicoles

Autonomy between market, relationship to nature and self-production.

Sociological approach to beekeeping practices

Agnès Fortier, Lucie Dupré et Pierre Alphanéry



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14580>

DOI : 10.4000/developpementdurable.14580

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement - AgroParisTech



Référence électronique

Agnès Fortier, Lucie Dupré et Pierre Alphanéry, « L'autonomie entre marché, rapport à la nature et production de soi. Approche sociologique des pratiques apicoles », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°2 | Juillet 2019, mis en ligne le 15 juillet 2019, consulté le 23 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14580> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.14580

Ce document a été généré automatiquement le 23 juillet 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

L'autonomie entre marché, rapport à la nature et production de soi.

Approche sociologique des pratiques apicoles

*Autonomy between market, relationship to nature and self-production.
Sociological approach to beekeeping practices*

Agnès Fortier, Lucie Dupré et Pierre Alphandéry

Cette réflexion s'inscrit dans le projet Genobees et a bénéficié du soutien financier du Métaprogramme Selgen de l'INRA de 2017 à 2018. Nous tenons à remercier les apiculteurs et apicultrices pour le temps qu'ils et elles nous ont consacré à l'occasion des entretiens.

- 1 Depuis les années 1990, l'apiculture traverse une crise sans précédent, dont le signe le plus tangible est la mortalité accrue des colonies d'abeilles, connue sous l'appellation de « syndrome d'effondrement des colonies » (Oldroyd, 2007). Cette crise a eu pour effet de rendre visible l'apiculture auprès du grand public en érigeant l'abeille au rang de sentinelle de la biodiversité. Elle a en outre contribué à la mise à l'agenda d'un plan de développement durable de l'apiculture (PPDA) en 2012, à l'initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, dont l'un des objectifs affichés a été de promouvoir l'autonomie des structures apicoles à travers le développement d'ateliers d'élevage de reines au sein des exploitations apicoles. Le maintien et le renouvellement des colonies d'abeilles apparaissent, en effet, dans ce contexte comme une préoccupation centrale pour les apiculteurs, quel que soit leur statut – de l'amateur plus ou moins éclairé au professionnel, en passant par le « double actif ».
- 2 La diversité des stratégies et des pratiques en matière d'élevage dans les exploitations professionnelles est généralement analysée comme relevant de considérations technico-économiques (Itsap, 2014). Nous sommes partis du point de vue qu'il fallait élargir ce cadre d'analyse. D'abord en prenant en compte l'ensemble des apiculteurs : professionnels, pluriactifs et amateurs, intégrant ainsi les différents types de pratiques

sans présumer d'une distinction affirmée entre les catégories d'apiculteurs. Ensuite, en considérant que le choix des moyens employés pour renouveler les colonies n'était pas réductible à des arbitrages technico-économiques. Il résulte plus largement de la multiplicité des facteurs en jeu, de la pluralité des valeurs qui leur sont associées et des hiérarchies qui peuvent s'établir entre ces facteurs (Jollivet, 1988). Andrew Feenberg, quant à lui, considère que le choix des techniques ne prend sens que rapporté à son « *contexte d'utilisation* » qu'il définit de la manière suivante : « *Les contextes de la technique, ce sont par exemple, les rapports à la vocation, à la responsabilité, à l'initiative et à l'autorité, à l'éthique et à l'esthétique – au domaine du sens en somme.* » (Feenberg, 2004 : 18). En d'autres termes, nous sommes partis de l'idée que les pratiques de renouvellement du cheptel et d'apiculture en général sont étroitement liées aux objectifs et aux différentes conceptions de l'apiculture et sont l'objet d'ajustements permanents étant donné la dégradation de l'environnement et les nombreux aléas¹ auxquels doivent faire face les apiculteurs.

- 3 La diversité de pratiques et de conceptions à l'œuvre en matière de techniques d'élevage pose avec acuité la question de l'autonomie. Ancienne problématique² largement débattue aujourd'hui au sein de mondes agricoles assujettis à un nombre croissant de règles, de normes et de contraintes, l'autonomie apparaît comme l'un des enjeux de la transition agroécologique (Clavairolle, 2016). Que signifie dès lors cette recherche d'autonomie en apiculture ? S'agit-il seulement d'être en capacité de maintenir ou de renouveler son cheptel en dépendant le moins possible de l'extérieur, comme le préconise l'Itsap ? Nous faisons l'hypothèse que la recherche d'autonomie ne saurait s'y réduire. En effet, elle doit également être appréhendée à la manière d'André Gorz (1988), en termes de liberté créatrice du sujet, c'est-à-dire la capacité proprement humaine de donner un sens au monde par l'expérience vécue, l'intelligence sensible ainsi que par l'acquisition des savoirs. En d'autres termes, « *la réalisation du but autant que l'action qui la réalise sont source de satisfaction* » (Gorz, 1988 : 206).
- 4 Dans une première partie, nous mettrons l'accent sur l'hétérogénéité du monde apicole et la complexité d'une activité étroitement dépendante du milieu naturel et exposée à de nombreux aléas. Dans une seconde partie, consacrée aux principales techniques de renouvellement du cheptel dans un contexte de forte mortalité des colonies, nous montrerons comment les apiculteurs, dans leur diversité, s'attachent à travers la combinaison de techniques à conquérir une première forme d'autonomie. Enfin, nous élargirons notre approche de l'autonomie en posant la question de l'apiculteur en tant que sujet de son engagement dans l'activité, rejoignant ainsi les conceptions développées par André Gorz à propos de la capacité d'agir et de la production de soi³.

1. L'apiculture : une activité sous tension

- 5 Entre pratique de loisir prolongeant plus ou moins les productions à caractère domestique (jardinage, petits élevages, basse-cour...) et activité professionnelle, l'apiculture rassemble une diversité de profils dont les statistiques peinent à rendre compte. Elle présente en outre la particularité d'être fortement dépendante de l'environnement dans lequel elle puise la plus grande partie de ses ressources. Enfin, l'apiculture se trouve confrontée depuis trois décennies à de nombreux aléas qui pèsent lourdement sur les pratiques.

1.1. Un monde diversifié

- 6 Une des grandes spécificités de l'apiculture est sa diversité. Cette dernière, pointée souvent comme un problème dès lors qu'il s'agit de l'administrer (PDDA, 2012), concerne différents aspects : les statuts, les motivations, les formes d'engagement dans l'activité et les institutions apicoles associées. D'après les catégories en vigueur au ministère de l'Agriculture, il existe trois grands types d'apiculteurs : professionnels, semi-professionnels et amateurs. Ces derniers prédominent largement, puisqu'ils seraient 46 000 contre 1 700 professionnels et 2 500 semi-professionnels (France Agrimer, 2018). Ces catégories fondées sur le nombre de ruches n'épuisent pas la multiplicité des profils. Ainsi, la catégorie des « amateurs » recouvre à elle seule des réalités très diverses, à la fois dans les conceptions et les motivations : assurer une petite consommation familiale, « aider les abeilles » et agir pour l'environnement, promouvoir l'apiculture à travers des activités pédagogiques, recueillir des essaims, etc. De la même façon, les pratiques des apiculteurs professionnels varient selon les modes de commercialisation, le nombre et le type de miellées, le fait qu'ils pratiquent ou non la transhumance, leur spécialisation (cire, pollen, ou gelée royale).
- 7 Les apiculteurs sont pour la plupart représentés nationalement ou localement par une diversité d'institutions : syndicats, associations, organismes de développement, groupements sanitaires. À titre d'exemple, sept syndicats⁴ sont répertoriés à l'échelle nationale. L'histoire syndicale, les conflits internes, les sensibilités politiques ou les spécialisations professionnelles expliquent en partie une telle diversité (Fert, 2015), que l'on observe également à l'échelle régionale : la Bourgogne compte six syndicats affiliés à l'une ou l'autre des instances nationales. Cette grande variété de profils et d'institutions fait partie intégrante d'un système complexe et soumis à de nombreux aléas.

1.2. Un système complexe fragilisé

- 8 L'apiculture forme un système caractérisé par plusieurs éléments entrant en interaction : la colonie, l'environnement, les objectifs poursuivis par l'apiculteur et enfin les techniques apicoles (Guérriat, 2017). Or ce système est aujourd'hui fortement fragilisé en raison des multiples facteurs de stress qui pèsent sur la colonie.
- 9 L'abeille est un insecte social vivant en colonies de plusieurs dizaines de milliers d'individus. La colonie constitue l'élément de base. Elle est composée d'une reine, la pièce maîtresse au sens elle dirige la ruche et en assure le renouvellement. Viennent ensuite les ouvrières, remplissant différentes fonctions, et enfin les mâles qualifiés de faux-bourçons dont le rôle principal est la fécondation des reines. Le développement de la colonie est influencé par l'environnement (climat, végétation) dont cette dernière tire une grande partie de ses ressources, mais aussi par des questions génétiques qui interviennent notamment dans la capacité de ponte de la reine. L'apiculteur occupe une place centrale dans ce système à travers les représentations qu'il se fait de l'apiculture, les objectifs qu'il se donne (production de miel, de pollen, d'essaims, venir en aide aux abeilles), ou encore ses choix techniques⁵. On a donc affaire à un système complexe basé sur l'interaction et l'imbrication de phénomènes sociaux et naturels dont certains sont peu, voire pas maîtrisables, comme la ressource ou le climat. Tout le savoir-faire de l'apiculteur consiste dès lors à tenter de mettre en adéquation ces différents paramètres de manière à réaliser

les objectifs qu'il s'est fixés. Les pratiques apicoles ne sont donc pas tant appréhendables à l'aune de modèles de références techniques « idéales », que comme autant de « cotes mal taillées » résultant d'arbitrages entre une multitude de contraintes. Ce qui revient à substituer à la notion de perfection celle de compromis (Jollivet, 1988).

- 10 Ce système complexe est soumis à d'importantes tensions du fait des contraintes et des pressions multiples qui pèsent sur l'environnement et rejaillissent sur l'état des colonies et la santé des abeilles. Plusieurs facteurs sont en cause. La ressource alimentaire tout d'abord, qui est de moins en moins abondante et diversifiée, avec des périodes de disette qui obligent les apiculteurs à nourrir les abeilles avec du sirop de sucre. Les substances toxiques ensuite, présentes à la fois dans l'environnement (pesticides, néonicotinoïdes) et dans les ruches (traitements sanitaires). Les pathogènes (agents infectieux, parasites et prédateurs), parmi lesquels on citera le *varroa destructor*, figurent également au rang des causes de mortalité des colonies. Enfin, les conditions météorologiques constituent un facteur de stress important du fait des variations climatiques – périodes de sécheresse, précipitations abondantes en période estivale, douceur hivernale – qui impactent la flore et le développement des colonies. Tous ces facteurs cumulés créent des effets de synergie à l'origine des taux élevés de mortalité observés par les apiculteurs qui avoisinent parfois les 30 %. Face à de tels aléas, le maintien du cheptel apicole est un enjeu central ; il repose sur un ensemble de pratiques que nous allons maintenant présenter et qui renvoient à la recherche d'une première forme d'autonomie.

2. Renouveler le cheptel : l'autonomie entre nature et marché

- 11 Il existe une diversité de pratiques et de techniques de renouvellement des colonies allant des plus naturelles aux plus artificielles, des plus simples aux plus complexes. Nous présenterons ici les plus courantes (l'essaimage naturel, la division artificielle et l'élevage de reines) et nous montrerons comment leurs combinaisons renvoient à la recherche de différentes formes d'autonomie entre nature et marché.

2.1. Cueillir les essaims : un don de la nature

- 12 L'essaimage correspond au mode de renouvellement naturel des colonies. Lorsque la colonie devient trop « populeuse » – ce qui arrive à l'époque des grandes floraisons –, elle se scinde en deux. La reine quitte alors la ruche, accompagnée d'un nombre plus ou moins important d'ouvrières et d'une provision de miel, et cherche à s'établir dans un autre endroit. La colonie restée dans la ruche, dite orpheline, élève une jeune reine pour poursuivre son cycle de vie tandis que l'essaim livré à lui-même peut être récupéré pour devenir l'année suivante une colonie capable de produire. Si les apiculteurs professionnels s'adonnent rarement à la cueillette des essaims, faute de temps, une bonne partie des amateurs qui y voient l'occasion de renouveler leurs colonies gratuitement tout en « laissant faire la nature », ainsi que l'explique cet apiculteur amateur (15 ruches, Yvelines) : « Je n'achète jamais de reines ou d'essaims. [...] Je divise mes ruches en deux, celles qui marchent bien. Je laisse surtout la nature faire, c'est-à-dire je laisse essaimer et j'essaie, en mettant des ruches vides autour, de récupérer les essaims qui partent. »

- 13 Un essaim est une manifestation de vie collective animale à la fois effrayante et fascinante pour le profane, mais relativement inoffensive dans la mesure où les abeilles ne sont pas agressives. Le rôle des apiculteurs (essentiellement amateurs bénévoles) qui viennent, parfois de loin, récupérer les essaims s'en trouve valorisé d'autant : « *On donne nos adresses aux pompiers, on leur dit « appelez-nous » et on y va ! Ils sont contents. On travaille de plus en plus avec eux pour les essaims et pour les frelons asiatiques* » (apiculteur amateur en Seine-et-Marne). La récupération d'essaims, quelle qu'en soit les modalités, requiert des qualités d'observation, d'anticipation et un important savoir-faire pour cueillir ce que donne la nature. Ainsi en est-il de la technique du piégeage qui consiste à disposer, à proximité du rucher, des ruchettes dégageant des odeurs attirantes pour les abeilles.
- 14 D'autres apiculteurs voient cependant dans l'essaimage naturel une cause d'affaiblissement des ruches productives (donc une diminution de la récolte à venir) et dans la récupération d'essaims un facteur de risque sanitaire. Ceci conforte l'image surannée, souvent diffusée par certains, d'une apiculture d'amateurs tournée vers la cueillette et dont les pratiques resteraient toujours aléatoires. Au-delà de ses avantages et inconvénients, le plaisir de la proximité avec la nature peut faire de l'essaimage une fin en soi, comme l'explicite cette apicultrice double active (Bourgogne) : « *L'essaimage, j'aime beaucoup parce que je ne sais pas, on voit rentrer les abeilles comme des moutons dans la ruche et c'est magique, c'est un vrai plaisir. C'est vrai que des fois on a du mal à trouver les mots, et puis elles sont douces, elles ne piquent pas.* »
- 15 Ces quelques cas concrets montrent combien le recours à la pratique de l'essaimage naturel est lié aux objectifs, aux savoir-faire et aux valeurs qui structurent l'activité apicole. Laisser faire la nature fait partie des options susceptibles d'être combinées à d'autres pour renouveler le cheptel. Dans ce cadre, l'essaimage naturel représente une forme d'autonomie par rapport au marché même s'il s'avère parfois aléatoire. En effet, il engendre une forte dépendance vis-à-vis de la nature qui se manifeste à travers la capture même des essaims, leur qualité et la vitalité de la reine.

2.2. Produire des essaims : éviter le marché, sécuriser son cheptel

- 16 Si l'essaimage naturel est aujourd'hui une technique courante chez les amateurs, il est perçu comme contraignant par les professionnels : risque de perte du cheptel en cas d'échec, diminution, voire absence de récolte, charge de travail pour les professionnels, sans compter les nuisances pour le voisinage. L'autre technique de multiplication du cheptel souvent privilégiée – y compris par certains amateurs – est l'essaimage artificiel. Le principe consiste à diviser une colonie en prélevant des cadres de couvain de manière à permettre à la partie rendue orpheline d'élever une nouvelle reine. L'avantage de cette technique est double : pratiquée au printemps, elle permet d'empêcher l'essaimage et ses conséquences tout en constituant dans le même temps des essaims de réserve qui seront placés dans des ruchettes pour combler les pertes à venir, ou encore utilisés pour développer le
- 17 cheptel. Par rapport à l'essaimage naturel, cette technique offre en outre une certaine souplesse. Elle permet à l'apiculteur de décider du moment de son intervention, mais aussi de pouvoir choisir les colonies qu'il va diviser, autrement dit d'exercer une première forme de sélection. Elle génère toutefois une charge de travail importante pour les professionnels – elle demande en outre du matériel et de la place – proportionnelle à la taille du rucher et à la marge de sécurité que veut conserver l'apiculteur. « *Si je devais*

jouer la sécurité, je devrais tourner [avec] 300 ruches et 300 essaims [de secours] » (professionnel, Bourgogne). Si la perte de quelques essaims s'avère moins problématique pour les amateurs, ces derniers sont néanmoins sensibles, comme les professionnels, à leur coût élevé (120 à 160 euros), à leur qualité qui n'est pas toujours satisfaisante, à leur disponibilité souvent problématique – en cas d'imprévu, on n'est pas certain d'en avoir quand on en a besoin, car les commandes se passent à l'automne –, sans parler des risques sanitaires. Les professionnels préfèrent s'adresser à des collègues : « *Les copains, ils me font réellement des beaux essaims comme si c'était pour eux. [...] On n'est pas du tout dans la même notion économique que si on faisait de l'essaim pour faire de l'essaim* » (apiculteur professionnel, Bourgogne). De fait, l'éventuel surplus est facilement vendu : « *Je produis pour moi, pour en avoir sous la main et aussi pour les autres.* » La production d'essaims permet donc d'éviter le marché classique, voire de devenir vendeur dans un marché de proximité et d'interconnaissance. L'auto-organisation est souvent privilégiée par rapport à la coopération, notamment chez les professionnels. Celle-ci tient d'une part à la nécessité d'intervenir rapidement quand le besoin est là, d'autre part, à un principe de prudence conduisant à garder « sous le coude » quelques essaims de secours.

- 18 À travers cette forme d'essaimage artificiel, on est à la fois dans une dynamique de contrôle (l'apiculteur empêche l'essaimage) et dans un processus naturel (la colonie élève la future reine). Pour cet apiculteur amateur, cette technique de l'entre-deux, sans remérage, c'est-à-dire sans réintroduction d'une reine, reste étroitement associée à la nature : « *Je n'ai jamais réinséré d'abeilles, de reines fécondées, j'ai toujours laissé la nature...* » (quatre ruches, banlieue parisienne). Et plus largement à la conception qu'il se fait de l'apiculture : « *Ma vision des choses, c'est pas forcément d'être hyper technicien, c'est aussi de laisser la nature faire. Dans la manière dont j'exploite mes ruches, j'essaie d'intervenir le moins possible, mais en tout cas je suis pas dans la stimulation pour produire du miel [...] la création de reines et des choses comme ça.* »
- 19 Cette vision contraste avec celle des professionnels ou des doubles-actifs ; chez eux, le blocage de l'essaimage est souvent nécessaire pour maintenir le potentiel de production des colonies et éviter un surcroît de travail. « *On n'a pas le choix quand on est professionnel : Il faut les [les colonies] tenir* » ; « *On ne peut pas courir derrière les essaims.* » Cela passe dans bien des cas par la destruction rigoureuse, méthodique et systématique des cellules royales⁷ qui sont le signe avant-coureur de l'essaimage. Cette tâche représente un énorme travail qui n'admet aucun retard ou approximation, sous peine d'être vain : « *On fait 50 ruches par jour par personne, on fait 150 ruches à peu près, du 15 mars au 15 mai, quand les cellules sont faites l'année est finie pour moi* » (apiculteur professionnel, Bourgogne). Bloquer l'essaimage est une nécessité pour maintenir son cheptel pour la saison qui s'ouvre ; produire des essaims est une façon de faire face aux aléas de la saison en cours et d'anticiper la saison prochaine.

2.3. Élever des reines : éviter le marché et contrôler le cheptel

- 20 Alors que la production d'essaims permet le maintien ou le développement du rucher, l'élevage de reines vise à contrôler la génétique du cheptel : la maintenir et la conforter ou la réorienter. « *Quand on ne fait pas d'élevage, on bricole* », résume un apiculteur professionnel. Certains amateurs s'y intéressent toutefois et s'y sont formés, mais l'élevage ne devient pertinent que lorsque la taille du rucher est suffisante (entre 25 et 30 ruches) (Clément *et al.*, 2015). Cette activité demande du temps – ce qui explique que,

parmi les amateurs, ce sont les retraités qui s'y intéressent le plus. Les reines élevées sont réintroduites soit dans les essaims, soit dans les ruches en production ; la reine peut en effet avoir disparu par accident naturel ou suite à une erreur de manipulation ; elle peut également avoir un comportement qui ne convient pas – forte agressivité, manque de productivité. Dans ce cas, elle sera supprimée et remplacée par une reine d'élevage. Certes, une ruche produirait d'elle-même une nouvelle reine, mais plus lentement, ce qui n'est pas sans conséquence sur la récolte à venir qui s'en trouverait réduite. Si l'élevage de reines demande du temps, il permet donc également d'en gagner sur le cycle naturel de la colonie. Par ailleurs, il permet d'être en capacité de réagir au plus vite sans être tributaire de l'approvisionnement marchand : « dès qu'on a une ruche qui pétouille, qui merdouille un peu, tac, on sait qu'on peut la remérer, on n'est pas obligé d'attendre [...]. En apiculture, quand c'est maintenant qu'il faut intervenir, on a un jour ou deux mais c'est rarement plus » (apiculteur professionnel, Bourgogne). En pratiquant le remérage, l'apiculteur contribue à réduire la longévité de la reine⁸.

- 21 L'élevage de reines est une étape supplémentaire dans la maîtrise du cheptel. Il renvoie à une forme de sélection qui permet à l'apiculteur de définir quelle race ou souche convient le mieux à ses attentes (productivité, douceur, capacité de ponte, rusticité, etc.). Il peut se faire à partir de cellules issues de ruchers amis ou de ses propres ruches – une façon de contourner le marché –, mais pour certains, l'achat d'une reine de souche fécondée naturellement auprès de sélectionneurs s'impose. Son coût très élevé (160 euros, et jusqu'à 500 euros pour une souche d'élite) est vite amorti, chaque reine donnant une descendance qui permet de remérer de nombreuses colonies. Le recours au marché est fondé sur la réputation du sélectionneur – quelques grandes figures au Luxembourg ou au Danemark occupent la place. Les reines achetées vierges sont généralement fécondées naturellement par un mâle d'une espèce inconnue (ce qui permet de « *laisser faire la nature* », de « *ne pas tout contrôler* ») ; plus rarement, elles sont fécondées en rucher de fécondation par des mâles eux aussi élevés par l'apiculteur. C'est l'une des formes de contrôle les plus fortes, mais qui contient toutefois sa part de hasard : ce n'est donc pas l'apiculteur qui a le dernier mot : c'est le « meilleur » bourdon qui se trouvera là. L'élevage de reines permet donc de renouveler les colonies en contrôlant la génétique, en assurant l'autonomie (financière et dans le travail), la sécurité dans l'approvisionnement et en réduisant les risques sanitaires. Le degré de contrôle est lié à des choix personnels renvoyant à des arbitrages concernant la place laissée à la nature ; le recours au marché classique est d'autant plus exceptionnel qu'il est ciblé vers les sélectionneurs et va de pair avec l'expérience et l'insertion professionnelles.
- 22 Ce bref aperçu des pratiques de renouvellement du cheptel montre à quel point l'autonomie constitue un enjeu pour les apiculteurs. Celle-ci garantit souplesse et indépendance dans la pratique apicole tout en offrant une certaine liberté d'action (choix des pratiques). Cette quête d'autonomie prend des formes diverses selon le projet de l'apiculteur, la conception qu'il se fait de la pratique, son niveau de compétence, son éthique, son rapport à la technique et aux processus naturels, son inscription dans des réseaux sociaux plus ou moins étendus, sa perception des risques. Elle est toutefois moindre chez les débutants qui, en l'absence de connaissances et de savoir-faire, sont souvent captifs du marché (Dupré *et al.*, à paraître). Nous allons à présent examiner une autre forme d'autonomie généralement bien moins explorée, mais tout aussi décisive.

3. L'autonomie, entre capacité d'agir et réalisation de soi

23 Dans cette dernière partie, c'est un autre domaine de l'autonomie que nous explorons et qui nous conduit à prendre en compte non plus seulement les pratiques d'élevage, mais l'activité apicole plus largement. Selon André Gorz, les activités sont qualifiées d'autonomes dès lors qu'elles sont pratiquées pour elles-mêmes et constituent une source de liberté et d'épanouissement. La notion d'autonomie renvoie alors à la façon dont les apiculteurs construisent un monde singulier porteur de sens, par l'acquisition de savoirs, l'exercice de l'intelligence sensible et l'expression de soi. Nous montrerons d'abord en quoi l'apiculture représente un domaine privilégié de l'action, puis nous évoquerons ce qui contribue à la constitution d'un univers de sens, par la construction d'un « monde à soi », donnant lieu à une grande diversité de situations.

3.1. L'activité apicole un domaine privilégié de l'action

24 L'activité apicole est étroitement dépendante du contexte dans lequel elle s'exerce, et elle est par ailleurs soumise à de nombreuses incertitudes qui appellent une vigilance et des ajustements permanents. À ce titre, elle constitue un domaine privilégié de l'action. Cette dernière étant envisagée au sens d'Hannah Arendt, c'est-à-dire prendre des initiatives, entreprendre, être porté à agir⁹. C'est précisément à travers cette action que l'homme s'accomplit, qu'il se révèle à lui-même et aux autres (Arendt, 1983).

25 Comme le mentionne Marie Aureille, « *contrairement aux productions végétales, la plupart des apiculteurs rencontrés soulignent qu'il n'est pas possible d'appliquer des recettes toutes faites ou des itinéraires techniques pour user du jargon agricole* » (Aureille, 2014 : 51). C'est le règne du singulier et de la diversité qui prévaut à l'image de ce qui est observé dans les réseaux d'agricultures « alternatives » (Demeulenaere, Goulet, 2012). En effet, un véritable fossé existe entre la théorie et la pratique, car la connaissance et la maîtrise des techniques apicoles ne suffisent pas à garantir un résultat. Celui-ci est aussi intimement lié à d'autres compétences (observation, anticipation, lecture, interprétation des colonies, de la nature, des conditions météorologiques) dont l'appropriation repose sur une expérience personnelle et sur des formes de transmission propres à l'apiculture. Ce qu'explicite un formateur de rucher-école en ces termes : « *J'essaie de donner aux gens la connaissance suffisante pour qu'après [...] [ils] deviennent critiques, se posent des questions par rapport à ce qu'ils sont en train de faire.* » Et d'ajouter : « *J'essaie de donner aux gens l'envie, le souhait, le désir et le plaisir de la connaissance et de la pratique.* » Ce type d'émancipation est essentiel aux yeux de ce formateur qui rappelle que la connaissance apicole a longtemps été l'apanage des notables dans les campagnes¹⁰.

26 De telles compétences s'appuient sur une attention soutenue au milieu environnant. « *Cette année, on avait presque 15 jours d'avance sur les floraisons, voire trois semaines au début du printemps. Les fleurs d'acacia sont sorties, il a gelé vers le 10, toutes les fleurs sont tombées. À Paris, il n'y a pas eu une fleur d'acacia. Moi, j'y prête attention en me promenant en voiture [...]. Quand je vois les fleurs qui sortent là-bas je me dis : "tiens, le miel de printemps va finir, on s'organise pour la suite"...* » (double-actif, une centaine de ruches, grande banlieue parisienne). C'est cette connivence avec le milieu qui permet à l'apiculteur de saisir le moment opportun pour installer une hausse¹¹ ou encore profiter de l'aubaine d'une floraison abondante du tilleul,

du châtaignier ou de l'acacia pour déplacer une partie de ses ruches. L'apiculteur se risque aussi parfois à « faire des coups » à l'occasion de la transhumance : « *On arrive dans un endroit nouveau, on se dit tiens, ça va peut-être marcher [...] et puis il y a le côté poker, ce truc je te déplace [une partie de mes ruches] ? Je les déplace pas ? Ça va marcher ?* » (professionnel, grande banlieue parisienne). Les conditions dans lesquelles l'apiculteur intervient ne sont jamais définies à l'avance, mais soumises à de constantes variations : « *À partir du moment où vous travaillez dans un environnement qui est vivant et qui bouge beaucoup, notamment en ce moment, l'environnement on parle de réchauffement climatique, on parle de tout ça, vous travaillez en plus de ça avec un animal, donc par nature qui est vivant, tout ça, ça bouge, tout bouge donc vous êtes obligé de vous adapter* » (professionnel, Bourgogne). Pour un certain nombre d'apiculteurs, c'est précisément le caractère non déterminé à l'avance, sans cesse changeant, et donc non routinier qui constitue l'un des attraits majeurs de l'activité : « *Je ne sais jamais ce que je vais faire en fin de compte [...]. On ne fait jamais rien de ce qu'on avait prévu. C'est le temps qui nous dirige tout* » (professionnel, grande banlieue parisienne). L'apiculteur-sujet est toujours en éveil, toujours sollicité.

- 27 En tant que domaine privilégié de l'action, l'activité apicole donne souvent lieu à l'invention, l'exploration, l'expérimentation de nouvelles techniques et astuces qui visent à s'adapter à des situations multiples et changeantes, y compris du point de vue du matériel. « *Tu peux avoir un gars qui invente un truc, qui modifie un truc, et puis c'est vraiment plutôt bien, donc tu testes [...]. Comme c'est pas de l'électronique, c'est pas de l'informatique de très haut niveau c'est pas très cher finalement les inventions.* » L'apiculteur est souvent un bricoleur dans l'âme. Il n'est pas rare qu'au sein de certaines familles, on fabrique, entretienne, voire perfectionne soi-même ses ruches et son matériel durant la période hivernale. Le bricolage, au même titre que l'expérimentation, fait partie du quotidien de l'apiculteur. « *On est toujours en recherche, c'est la chanson de Boris Vian [La java des bombes atomiques]. On veut toujours améliorer le modèle. Donc il n'y a pas deux années qui sont identiques, on est toujours en train de se questionner, ça c'est très intéressant.* »
- 28 Cette curiosité, ce désir d'apprendre, cette quête permanente qui consiste à mettre à l'épreuve les connaissances théoriques font partie des possibles « *car les cycles sont courts et la gestion se fait par ruchers, voire par ruches ; on peut tester sur quelques ruches, revenir en arrière si ça ne convient pas, explorer autre chose* » (apiculteur professionnel, Bourgogne). Et un autre d'ajouter « *Quand on est en vitesse de croisière on s'emmerde, donc on teste d'autres trucs, on renouvelle du matériel, donc on se remet dans l'incertitude* » (professionnel, Bourgogne). Pour autant, l'activité des professionnels pratiquée à grande échelle s'avère parfois « *très monotone* », par « *phases* ». « *Un mélange de systématique en personnalisant un peu l'intervention, mais on n'a guère de choses sur lesquelles se reposer de manière très routinière.* » De ce point de vue, l'activité apicole s'apparente à la *mêtis* des Grecs décrite par Détiènne et Vernant (1978), à savoir une forme d'intelligence pratique qui implique une série d'attitudes mentales combinant l'attention vigilante, la sagacité, la souplesse d'esprit, le sens de l'opportunité, une expérience longuement acquise. Cette forme d'intelligence pratique est également à l'œuvre dans le travail maraîcher décrit par Michèle Salmona (1982), ou encore dans les pratiques de piégeage comme la tenderie aux grives (Fortier, 2005).
- 29 Toutes ces manifestations qui relèvent de la capacité d'agir, qu'il s'agisse de l'invention de manières de faire, de tactiques, d'expérimentations, de bricolage, font partie des plaisirs quotidiens, des trouvailles jubilatoires à partir desquelles l'apiculteur se réalise (De Certeau, 1980). Ici s'exprime une forme de liberté, d'autonomie et d'épanouissement

personnel souvent indissociable d'une éthique et d'un rapport singulier à l'animal. À l'image de cet apiculteur (une quarantaine de ruches en grande banlieue parisienne) qui se plaît à faire remarquer : « *Moi, j'ai une technique particulière [pour transvaser une colonie orpheline], toute en douceur, sans secouer [...] je préfère cette technique parce qu'il y a une certaine violence à aller secouer les abeilles à 10 mètres comme le font la plupart.* » L'éventail des techniques apicoles – certaines étant qualifiées de « nobles », d'autres de « barbares », pour reprendre les termes d'un formateur de rucher-école – permet à chacun de choisir celle qui lui convient. Ce plaisir du faire à sa manière est fréquemment associé à un sentiment d'humilité : « *On ne détient pas la vérité* », « *Y'a plein de choses qu'on ignore* », « *C'est un apprentissage permanent* ». Une telle valorisation de l'apprentissage, de la découverte personnelle, du perfectionnement technique et de l'exploration du vivant dans la diversité de ses combinaisons n'est pas sans faire écho aux dynamiques observées en maraîchage biologique où les contraintes du cahier des charges rendent non seulement possible, mais également nécessaire une grande part de créativité. Si elle est source d'épanouissement et de plaisir, elle peut toutefois être aussi synonyme de vulnérabilité (Dupré et al., 2017). L'absence de maîtrise peut, en apiculture également, donner lieu à des échecs répétés et conduire à des situations d'abandon¹².

3.2. Le projet apicole : un univers de sens

- 30 Nul ne devient apiculteur par hasard. Pourquoi et comment s'engage-t-on dans une activité qui présente autant de risques, est exposée à toutes sortes d'aléas et d'incertitudes et comporte de nombreuses contraintes ? Nos premiers matériaux tendent à montrer que l'engagement dans l'apiculture est une façon de contrebalancer ou quitter un monde du travail trop hétéronome pour construire un monde autonome à sa mesure. Il représente également une manière de réorganiser ou d'organiser une série de liens au territoire dont l'apiculteur tisse une étroite et intime connaissance. Enfin, cet engagement prend des formes plurielles qui donnent à voir une grande diversité de situations.

3.2.1. Quitter/contrebalancer un monde du travail hétéronome

- 31 Quel que soit leur statut, les apiculteurs expriment un fort besoin de liberté que l'apiculture vient offrir soit de façon diachronique, dans une trajectoire de vie sociale et professionnelle, soit de façon synchronique en cas de double activité. L'apiculture renvoie ici clairement à ce que le mécanicien philosophe Andrew Crawford identifie comme des territoires imbriqués où se côtoient l'idée d'un « travail doté de sens » et celle de « l'indépendance » (*self reliance*). Ces idéaux sont tous les deux liés à la *lutte pour l'expression active de l'individu (individual agency)* qui est au cœur même de la vie moderne » (Crawford, 2010 : 13). On retrouve ce qui pour Gorz est de l'ordre de l'autonomie et s'oppose à l'hétéronomie, à savoir le domaine des contraintes. Ainsi, la pluriactivité permet de trouver un équilibre entre le monde professionnel hétéronome souvent associé à un emploi salarié (qui serait pour Gorz le domaine du nécessaire) et un monde autonome (de liberté et de sens) propre à l'apiculture. C'est le cas de cet apiculteur qui s'est occupé d'une centaine de ruches tout en conduisant des trains à la SNCF : « *J'ai toujours respecté le chemin de fer, parce qu'il me nourrissait [domaine du nécessaire]. Mais si j'avais dit... comment dire... un vrai boulot, ce serait l'apiculture.* » Dans le cadre de la pluriactivité, l'activité apicole n'est possible que si le travail salarié offre une certaine

souplesse (le travail en 3/8 par exemple), et donc du temps pour s'occuper des ruches. Le parallèle avec « le travail-à-côté » est évident (Weber, 1989). Souvent, apiculture et travail salarié se complètent financièrement, mais l'activité apicole peut aussi constituer une porte de sortie en cas de licenciement ou de précarisation de l'emploi, voire une étape dans le parcours des professionnels. Le basculement dans une activité à plein temps est par ailleurs souvent justifié pour cause d'insatisfaction des conditions de travail (conflits moraux ou éthiques, mésentente avec la hiérarchie, quête d'indépendance), à l'image de ce professionnel de Seine-et-Marne. Pour ce dernier, l'activité salariée exercée à temps partiel pendant dix ans a consisté avant tout à lui garantir un revenu minimum. Dès lors que le marché du miel s'est avéré plus propice, il a décidé de se consacrer à temps plein à l'apiculture. Choix qu'il justifie en ces termes : « *Quand on se retrouve bloqué dans un atelier ou un bureau de 8 heures à midi [...] ben ça fait bizarre. Y'a pas la liberté ! Tandis que l'apiculture c'est quand même la liberté. Voilà !* »

- 32 Ce basculement est particulièrement singulier car l'apiculture exercée d'une façon professionnelle renvoie à une dimension fortement hétéronome (nécessité de gagner sa vie), tout en comportant, elle aussi, une grande part d'autonomie. Celle-ci tient à deux aspects. Le premier est de pouvoir vivre de sa passion : « *C'est quand même sympa de pouvoir faire [...] d'une passion son métier, constate cet apiculteur professionnel de Seine-et-Marne. Ça aide beaucoup [...] quelqu'un qui aborde le sujet à l'envers et qui se dit tiens, je vais faire ça pour gagner ma vie, je pense que ça va être compliqué. S'il n'aime pas le travail déjà à l'origine, s'il [n'] aime pas les abeilles, parce qu'il y a des contraintes quand même.* » Si réussir à vivre de sa passion est souvent présenté comme une « chance », les apiculteurs en reconversion insistent sur les moyens qu'ils se sont donnés pour y parvenir : « *Je suis arrivé à un moment donné où j'étais plus du tout en adéquation entre ce qu'on me demandait de faire, ce que j'avais envie de faire - je trouvais plus ma place. Il y a trop de gens aujourd'hui qui se sentent mal et qui ne sont pas bien dans leur peau et qui [ne] se donnent pas non plus les moyens de faire un pas en avant pour changer. Ce pas, il est difficile, il est très très difficile ; c'est pas toujours si évident que ça* » (apiculteur professionnel, Bourgogne). Cette place, ici retrouvée grâce à l'apiculture, doit s'entendre comme la conquête d'une autonomie à part entière, car il y a eu un choix propre, formulé, assumé et poussé jusqu'au bout. C'est la seconde dimension qui caractérise l'autonomie des professionnels pourtant soumis à une certaine hétéronomie. Elle se manifeste également dans le fait de faire un choix de vie hors travail : « *C'est ici que je voulais vivre. Partout où je suis, je lève la tête et c'est beau* », « *ma priorité, c'était vivre dans le Morvan. Ça c'était clair* ». L'exercice de l'apiculture ne les a pas amenés à y renoncer. Au contraire, elle est venue conforter ce choix.
- 33 Lorsqu'il n'a pas lieu au cours d'une trajectoire professionnelle, le passage d'un monde à un autre peut avoir lieu lors de la retraite, moment privilégié pour s'engager dans l'apiculture, envisagée alors comme passe-temps, complément de revenu, voire bien davantage : « *Je n'existe vraiment depuis que j'ai rencontré les abeilles* » nous confie cet apiculteur de proche banlieue parisienne, après une vie professionnelle durant laquelle il n'était pas parvenu à « *trouver sa place* ».

3.2.2. Se fabriquer un univers à soi, s'inscrire dans un territoire

- 34 La passion est fréquemment à l'origine et moteur de l'apiculture. Souvent découverte et même parfois pratiquée dans l'enfance, l'activité est redécouverte plus tard, au cours de la vie professionnelle ou à l'âge mûr, après avoir élevé ses enfants, acheté sa maison, etc. L'apiculture fait en effet souvent écho à un temps fort de l'enfance, celui de la première

ruche qui a suscité un intérêt en propre, pour soi et par soi (« *J'ai découvert les abeilles un jour en rencontrant un apiculteur en allant pêcher, j'avais 8 ans, ça ne m'a plus quitté* » ; « *J'ai acheté un livre un mercredi. Je n'en suis plus sorti* » ; « *On m'a donné un essaim. Mes parents n'ont rien dit. Y'avait pas d'abeilles à la maison* »), mais également parfois à travers des liens familiaux. Reprendre les ruches du père, du frère, de l'oncle est alors une façon singulière de s'inscrire dans une lignée au sein de laquelle on occupe une place unique : « *Je faisais le commis avec mon père quand j'étais petite ; c'est moi qui ai repris* (apicultrice, double-active, Bourgogne). Cela permet aussi de renouer avec un environnement familial proche ou à distance et de « *ramener son enfance et sa passion à Paris* » (apiculteur amateur parisien). Qu'elles soient héritées ou acquises en propre, les ruches renvoient à la passion d'un monde vivant complexe. Si ce dernier peut dans certains cas faire écho à une éventuelle formation universitaire (protection de l'environnement, gestion de l'eau), l'apiculture repose sur la production de savoirs indissociables de liens privilégiés au territoire : exploration et apprentissage de l'environnement, identification des ressources, des bons coins et des dangers, etc. De tels liens sont à la fois les conditions d'existence et le produit de l'engagement dans cette activité autonome, car produire ses propres savoirs apicoles est une forme d'autonomie à part entière.

- 35 L'apprentissage peut se faire seul ou à plusieurs, au sein de différents espaces de socialisation : syndicats et associations qui ont bien souvent des ruchers-école, stages intensifs dispensés par des apiculteurs ou des structures plus spécialisées comme l'Association nationale des éleveurs de reines et des centres d'élevage apicoles (Anercea). Le rucher-école est probablement la forme la plus courante pour les amateurs. Il rebat les cartes sociales d'un territoire : « *Au rucher-école, on est tous apiculteurs. On n'est pas gendarme, instituteur, garagiste ou pharmacien* » (apiculteur double-actif retraité, Bourgogne). En d'autres termes, la socialisation apicole crée des liens transversaux à tous les groupes socio-professionnels, ce que l'on retrouve lors de la commercialisation du miel pour ceux qui choisissent la vente directe, au marché notamment. Cette dernière est souvent appréciée, non seulement pour la meilleure valorisation économique et sociale qu'elle permet, mais pour la possibilité d'ouverture et de dialogue avec les autres (« *On vit parfois comme des ours* »). La lecture occupe une place très importante dans ces apprentissages : insatiables curieux, les apiculteurs sont de grands lecteurs comme on en retrouve chez les agriculteurs biologiques (Sayre, 2011). Ils aiment écouter, échanger et débattre : au rucher école, au sein de petits collectifs affinitaires, lors des journées techniques, des conférences et des congrès apicoles, chez les uns et les autres (« *Une soirée avec des apiculteurs, pour quelqu'un qui n'est pas apiculteur, c'est l'horreur j'imagine* ») et sur les forums internet. L'acquisition du savoir apicole demande du temps : « *On dit qu'il faut sept ans pour faire un bon apiculteur* » (professionnel, Bourgogne). S'il passe par des temps et des lieux de socialisation, il reste *in fine* une sorte de quête personnelle où l'on se trouve seul face à son rucher¹³, tant la pluralité des paramètres à prendre en compte est singulière. Une sorte d'épreuve qu'il faut passer pour pouvoir exister dans le monde apicole, et accéder à cette forme d'existence autonome tant recherchée : « *C'est quand même des gens de caractère, je pense, les apiculteurs. Parce que ce n'est pas facile de s'en sortir, parce qu'on peut compter que sur soi-même. [...] C'est quand même des gens qui se sont faits tout seuls en général* » (apiculteur professionnel, Bourgogne).

3.2.3. L'irréductible diversité des situations

- 36 Vouloir dresser un portrait type de l'apiculteur relève de la gageure tant les situations sont plurielles et ne peuvent être réduites à des catégories par définition nécessairement performatives. Les expressions « un apiculteur, une apiculture » ou encore « trois apiculteurs, quatre techniques différentes », comme se plaisent à le rappeler les apiculteurs, non sans une pointe d'ironie, résument à elles seules l'hétérogénéité des pratiques, des situations et donc des formes d'engagement. En effet, si cette variabilité s'exprime d'une saison à l'autre, d'un rucher à l'autre comme nous l'avons vu précédemment, elle se manifeste également dans la diversité des projets apicoles qui reflètent l'autonomie et la part de liberté de chacun dans la manière de concevoir et de mettre en œuvre l'activité apicole, autrement dit de la faire sienne. *« Il y a l'apiculture professionnelle, ceux qui ont fait le choix de vivre de l'apiculture, c'est une vision, dans ceux qui choisissent d'en vivre, il y aura ceux qui vont faire de l'extensif, ceux qui vont essayer de commercialiser, ceux qui vont faire plus de l'élevage, et puis il y a les gens qui vont... Je pense qu'il y a des gens qui trouvent que même c'est pas bien d'en faire son métier, d'avoir beaucoup de ruches. Il y a des gens qui vont mettre quatre ruches au fond du jardin et qui vont les voir deux fois par an, il y a plein de façons de voir l'apiculture, que moins on y touche mieux c'est »* (apiculteur professionnel, grande banlieue parisienne). Sans parler de ces apiculteurs amateurs très avertis *« qui visent les 100 kg [...] dont la motivation s'apparente à celle du sportif : battre des records »*.
- 37 Le projet de chacun s'inscrit dans un ensemble de paramètres (contraintes, opportunités, disponibilité, niveau de compétences, expérience, matériel, etc.) avec lesquels l'apiculteur compose et s'invente une manière bien à lui de pratiquer : *« L'apiculture que chaque apiculteur fait, elle est propre à lui-même en fait. Elle est propre à son environnement, elle est propre aussi à sa manière de penser, à la manière dont il voit son contact avec la nature, avec les autres »* (apiculteur en grande banlieue parisienne). Au-delà, elle exprime un certain type de rapport à l'abeille – plus ou moins distant ou au contraire intime –, à la technique où chacun puise à travers l'éventail de méthodes et de modes opératoires, ce qui lui semble *« le mieux adapté à [ses] attentes, à [ses] préoccupations, à ce qu'[il] est prêt à faire »*. Chacun dispose de sa méthode, de ses propres trucs et astuces : il n'y a pas deux systèmes pareils !

Conclusion

- 38 Les crises et les aléas auxquels doit faire face l'apiculture font du renouvellement et du maintien des colonies d'abeilles une question centrale. L'exploration de la diversité des pratiques montre toute la complexité de cette activité qui se présente comme un système au sein duquel interagissent de nombreux éléments, dont une partie s'impose aux apiculteurs (environnement, maladies, aléas climatiques, etc.) et une autre partie relève de leurs choix propres (objectifs poursuivis, conceptions de l'apiculture, techniques employées). L'adoption d'une technique, voire la combinaison de plusieurs d'entre elles (essaimage naturel, division artificielle des colonies et élevage des reines), résulte de l'agencement singulier de ces divers éléments en vue de garantir une certaine autonomie. Cette dernière notion renvoie à deux types de définitions.
- 39 La première est liée à la volonté et à la nécessité plus ou moins affirmée de bénéficier d'une indépendance économique par rapport au marché, laquelle offre en outre une

liberté d'action. L'apiculteur peut ainsi remplacer à tout moment les colonies perdues, sans dépendre d'un approvisionnement aléatoire en essaims ou en reines, par ailleurs source de risques sanitaires. Cette recherche d'autonomie est sous-tendue par une forme de rationalisation technico-économique d'autant plus importante que l'apiculture est une activité soumise à de nombreux aléas. Elle s'exprime sous deux formes dont on a vu plus haut qu'elles différencient les amateurs des professionnels. La première réside dans la possibilité de rester au plus proche des processus naturels et de profiter ainsi des dons de la nature comme la cueillette des essaims où le renouvellement naturel de la reine par la colonie. La seconde permet de s'en affranchir plus ou moins partiellement par le biais de techniques comme l'élevage ou encore l'achat de reines sélectionnées. En définitive, chaque apiculteur cherche à acquérir une certaine autonomie en matière de renouvellement de son cheptel en choisissant la ou les techniques qui lui convien(nen)t. Celles-ci étant étroitement liées à sa conception de l'apiculture, ses objectifs, sa disponibilité en temps, sa charge de travail, son degré de maîtrise ou encore son intérêt particulier pour l'une ou l'autre technique.

- 40 La seconde forme d'autonomie est proche de celle développée par André Gorz (1988) et consiste à rompre avec l'assujettissement croissant du travail à la rationalité économique. Pour Gorz, le travail doit être envisagé comme un lieu de production de soi qui confère aux individus la capacité de se produire comme sujets singuliers, disposant de la faculté à donner un sens au monde par l'expérience vécue, l'intelligence sensible et l'acquisition de savoirs. La production de soi consiste dès lors « à enrichir et à développer les capacités de jouissance, d'action, de création, de communication, de cognition, comme des fins en elles-mêmes » (Gorz, 2001 : 8). Cette conception de l'autonomie se prête bien à l'activité des apiculteurs tenus de développer une capacité d'agir en raison de la complexité, de l'imprévisibilité, de la diversité des phénomènes sociaux et naturels en jeu. L'inscription spatiale de l'activité apicole rend, en effet, chaque situation singulière et offre à chacun la possibilité d'exprimer son savoir-faire, ses compétences, ses aspirations. Ce qui renvoie selon Crawford à « un besoin plus profond : le désir de rendre notre univers intelligible afin de pouvoir nous en sentir responsables » (Crawford, 2010 :14).
- 41 Ce n'est pas un hasard si l'engagement dans l'apiculture est souvent perçu comme un moyen de quitter ou de contrebalancer un monde du travail aujourd'hui de plus en plus lointain et déterritorialisé (Graeber, 2018 ; Sennett, 2000). Travail qui est du même coup dépourvu de sens, marqué par l'absence de fierté de la tâche accomplie et synonyme d'effacement, voire de souffrance du sujet (Desjours, 2009 ; Méda, 1995 ; Clot, 1995). Devenir apiculteur, c'est à l'inverse, construire un monde à soi, porteur de sens et source d'épanouissement, reposant sur des liens étroits tissés avec le territoire, ses ressources et ses habitants, à travers notamment la vente du miel. Ce qui revient, selon les termes de Polanyi (1944), à réencastrier la logique économique à l'intérieur d'autres logiques qui composent la société. En apiculture, ce réencastrement fait référence au plaisir du faire et au faire plaisir, au contrôle de l'ensemble du processus – de la production à la vente –, au développement d'une relation sensible à la nature.
- 42 L'autonomie en tant que production de soi se décline toutefois différemment selon que les apiculteurs dépendent ou non de cette activité pour vivre. Le travail du professionnel est en effet assujéti à la nécessité de dégager un revenu, rejoignant ainsi la notion d'hétéronomie développée par Gorz, même s'il s'agit dans la plupart des cas d'une activité choisie. Ce « métier passion » mêle à la fois les registres de la contrainte et de la nécessité, du plaisir et des affects, mais convoque aussi pleinement le sujet à travers des choix forts

(« vivre ici », « vivre de sa passion »). L'amateur, détaché de l'obligation d'en tirer un revenu peut, quant à lui, laisser libre cours à sa passion. Ici, le faire par soi-même et pour soi-même prend tout son sens et relève d'une culture de l'émancipation qui s'inscrit avant tout dans des trajectoires singulières. Néanmoins, amateurs et professionnels ont en commun un certain refus de la standardisation et de l'hétéronomie : ils fuient les dispositifs qui s'inscrivent entre les hommes et leur environnement (Agamben, 2007) et trouvent dans cette activité un moyen d'exister

BIBLIOGRAPHIE

- Agamben G., 2007, *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris, Payot.
- Anses, 2018, « État des lieux et rôle de l'Anses », [https://www.anses.fr/fr/content/sant %C3 %A9-des-abeilles](https://www.anses.fr/fr/content/sant%C3%A9-des-abeilles).
- Arendt H., 2003, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Aureille M., 2014, « Faire parler l'abeille. Mémoire de sociologie politique », Institut d'Études politiques de Toulouse, 108 p.
- Certeau (de) M., 1988, *L'invention du quotidien*, Paris, 10/18.
- Clavairolle C., 2016, *La transition agro-écologique : défis et enjeux*. Les avis du CESE, Paris, 114 p.
- Clément H. (dir.), 2015, *Le traité Rustica de l'apiculture*, Paris, Éd. Rustica, 560 p.
- Clot Y., 1995, *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La Découverte.
- Crawford M.-B., 2010, *Éloge du carburateur*, Paris, La Découverte, 250 p.
- Dejours C., 2009, *Travail vivant. Travail et émancipation*, Paris, Payot.
- Détienne M., Vernant J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence. La mètis chez les Grecs*, Paris, Champs-Flammarion, 306 p.
- Demeulenaere, Goulet, 2012, « Du singulier au collectif. Agriculteurs et objets de la nature dans les réseaux d'agriculture « alternatives », vol. 1, n° 20, p. 121-138.
- Dupré L., Lamine Cl., Navarrete M., 2017, « Short food supply chains, long working days. Active work and the construction of work satisfaction in organic diversified market farms », *Sociologia ruralis*, vol. 57, n° 3, p. 396-414.
- Dupré L., Fortier A., Alphandéry P., « L'abeille qui convient : sociologie des pratiques génétiques en apiculture » entre génétique, territoire et projet apicole », à paraître.
- Feenberg A., 2004, *(Re)penser la technique ? Vers une technologie démocratique*. Paris, La Découverte/Mauss, coll. « Recherches », 234 p.
- Fert P., 2015, *Évolutions de la représentation des intérêts apicoles français*, Bordeaux, Sciences Po, 54 p.
- FranceAgriMer, 2018, *Synthèse, filière apiculture*, 4 p.

- Fortier A., 2005, « Des savoirs locaux insaisissables ? La tenderie aux grives en Ardenne », *Vertigo*, vol. 6, n° 3. <https://journals.openedition.org/vertigo/2429>.
- Graeber D., 2018, « *Bullshit jobs* », Paris, Les liens qui libèrent.
- Gorz A., 1988, *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- Gorz A., 2001, « La personne devient une entreprise », *Ecorev* n° 7, p. 8
- Guériat H., 2017, *Être performant en apiculture*, Daussois, Éditions Hozro, 480 p.
- ITSAP, 2014, *L'élevage dans les exploitations apicoles professionnelles, une diversité de stratégies et de pratiques*, http://itsap.asso.fr/pages_thematiques/gestion-du-cheptel-et-production/lelevage-exploitations-apicoles-professionnelles-diversite-de-strategies-de-pratiques.
- Jollivet M. (sous la dir.), 1988, *Pour une agriculture diversifiée*, Paris, L'Harmattan, 336 p.
- Marchenay P., 1979, *L'homme et l'abeille*, Paris, Berger-Levrault, 212 p.
- Méda D., 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition ?* Paris, Flammarion.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt, 2013, « Plan de développement durable de l'Apiculture », 40 p.
- Oldroyd B.-P., 2007, « What's Killing American Honey Bees ? », <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.0050168>.
- Polanyi K., 1983 (1944), *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- Poly J., 1978, *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, Paris, INRA.
- Salmona M., 1982, *Les paysans français : le travail, les métiers, la transmission des savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Sayre L., 2011, « Des livres anciens aux vieux agriculteurs », in Béguin P., Dedieu B., É. Sabourin (éds), *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, L'Harmattan, p. 99-114.
- Sennett R., 2000, *Le travail sans qualité*, Paris, Albin Michel.

NOTES

1. L'aléa renverra à des micro-incertitudes en matière climatique, par exemple, tandis que l'environnement dégradé réfère à la détérioration globale des environnements apicoles.
2. Dont Jacques Poly, alors président-directeur général de l'INRA, soulignait déjà l'importance en 1978, pour lutter contre l'uniformisation de l'agriculture française et sa dépendance croissante vis-à-vis de certaines importations.
3. Notre réflexion s'appuie sur 37 entretiens réalisés en 2017 et 2018 en Île-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté auprès d'un panel diversifié d'apiculteurs en tenant compte des spécificités de chacune des deux régions. Cet échantillon présente toutefois un biais : ont accepté de nous recevoir des apiculteurs ayant généralement une certaine maîtrise de la pratique apicole. De fait, les propos rapportés ne décrivent pas la situation dans laquelle se trouvent de nombreux apiculteurs débutants ou ayant abandonné l'activité.
4. Quatre d'entre eux sont des syndicats apicoles, les trois autres sont des sections créées par les principaux syndicats agricoles.

5. Un apiculteur a par exemple la possibilité de recourir à diverses sous-espèces de l'abeille européenne *Apis mellifera mellifera*, dotées chacune de qualités propres, mais aussi à des abeilles hybrides (Dupré *et al.*, à paraître).
 6. Ce chiffre provient de l'Union nationale des apiculteurs français (Unaf) ; l'Anses avance une fourchette de 5 à 10 % pour les seules mortalités hivernales (Anses 2018).
 7. Glands creux en cire confectionnés par les ouvrières et destinés à la production de reines.
 8. La durée de vie d'une reine est estimée à cinq ans ; elle atteint rarement les deux ou trois ans en apiculture professionnelle.
 9. Laquelle s'exerce aussi dans le domaine de la technique (Dodier, 1995).
 10. Voir en particulier le rôle des instituteurs et des curés dans la diffusion des techniques apicoles (Marchenay, 1979).
 11. Structure permettant d'agrandir le volume de la ruche pour emmagasiner du miel.
 12. Pour les raisons exposées plus haut, notre corpus compte très peu d'apiculteurs en situation de difficulté.
 13. L'épreuve est aussi physique : l'abeille pique, il fait très chaud dans les combinaisons, le travail est parfois pénible, fatigant, intense et les journées sont longues surtout chez les professionnels.
-

RÉSUMÉS

Depuis les années 1990, l'apiculture traverse une crise importante caractérisée par la mortalité accrue des colonies d'abeilles. Le maintien et le renouvellement du cheptel sont, dès lors, une préoccupation centrale pour les apiculteurs, quel que soit leur statut (amateur, double actif, professionnel). On s'emploiera à montrer que les techniques de renouvellement des colonies sont indissociables des objectifs poursuivis, des conceptions de l'apiculture, mais également d'un ensemble de contraintes (environnement, maladies, aléas climatiques, maîtrise technique, etc.) et témoignent de la recherche d'autonomie. Cette dernière étant envisagée comme moyen de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi dans la perspective de Gorz, à savoir la liberté créatrice du sujet.

Since the 1990s, beekeeping has been going through a major crisis characterized by increased mortality of bee colonies. The maintenance and renewal of livestock is therefore a central concern for beekeepers, whatever their status (enthusiast, multi-active, professional). We will try to show that colony renewal techniques are inseparable from the objectives pursued, from the conceptions of beekeeping, but also from a set of constraints (environment, diseases, climate change, technical control, etc.) and testify to the search for autonomy. The latter is envisaged as a means of reducing its dependence on the outside world but also from Gorz's perspective, namely the creative freedom of the subject.

INDEX

Keywords : beekeeping, honey bee renewal practices, diversity, autonomy, uncertainties, Burgundy, Île-de-France

Mots-clés : apiculture, pratiques de renouvellement des colonies, diversité, autonomie, aléas, Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France

AUTEURS

AGNÈS FORTIER

Agnès Fortier est ethno-sociologue. Ses thématiques de recherche portent sur la mise en œuvre des politiques publiques de conservation de la biodiversité, la dynamique de production des savoirs liés au vivant et les tentatives de rationalisation de ces savoirs à l'heure des *Big data*.

INRA, SAE2/SADAPT

agnes.fortier@inra.fr

LUCIE DUPRÉ

Lucie Dupré est anthropologue. Elle s'intéresse aux formes d'engagement dans le travail dans les systèmes de production hors normes et/ou alternatifs, qui reposent notamment sur un lien fort et singulier à la nature et aux autres, et sont parfois difficiles à classer sur l'échiquier agricole.

INRA, SAE2/CESAER

lucie.dupre@inra.fr

PIERRE ALPHANDÉRY

Pierre Alphandéry est sociologue et s'intéresse au domaine de la conservation de la biodiversité, aux formes de cohabitation dans les territoires ruraux et aux pratiques apicoles. Il explore la tension entre les processus de rationalisation et la recherche d'autonomie qui caractérise notre société libérale.

INRA, SAE2/SADAPT

pierre.alphandery@inra.fr